

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 DÉCEMBRE 2025**  
**COMMUNE DE SAINT-MICHEL-SUR-MEURTHE**

La réunion a débuté le 9 décembre 2025 à 20h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MATHIS William.

**Membres présents :**

Monsieur BOUSIGUES Fabien  
Madame CHOSEROT Magali  
Monsieur FREMINET Eric  
Monsieur GANAYE Julian  
Madame JACQUOT Christine  
Madame KICINSKI Catherine  
Monsieur LALEVEE Christophe  
Madame MARCHAL Lucette  
Monsieur MATHIS William  
Monsieur PETIT Bruno  
Monsieur SCHULZ Didier  
Madame VAGNIER Laurence

**Membres absents représentés :**

Monsieur COLNAT Gérard Pouvoir donné à Mme KICINSKI Catherine  
Madame RIBERA Olivia Pouvoir donné à Mme CHOSEROT Magali

**Membres absents :**

Monsieur DIAS FERRAZ Fernando  
Monsieur GENTIS Adrien  
Madame MAILLARBAUX Patricia  
Madame RICHARD Anne-Marie

Secrétaire de séance : Madame MARCHAL Lucette

Le quorum (plus de la moitié des 18 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

20250501 - Approbation du procès-verbal du 07/10/2025  
20250502 - Approbation de la proposition de l'état d'assiette au titre de l'exercice 2026 et leur désignation au titre de cet exercice  
20250503 - Destination des coupes et des produits accidentels de l'exercice 2026  
20250504 - Approbation de la convention de mise à disposition d'agent sur emploi permanent par le Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges (CDG88)  
20250505 - Admission en non valeur - Créances Eteintes  
- Questions diverses

---

|  |
|--|
| <b>20250501 - Approbation du procès-verbal du 07/10/2025</b> |
|--|

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des voix (sans remarque).

**13 voix pour**

**1 non-participant (arrivée après le vote)**

**20250502 - Approbation de la proposition de l'état d'assiette au titre de l'exercice 2026 et leur désignation au titre de cet exercice**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, demande à l'ONF de procéder à la désignation des coupes qui y sont inscrites.

**14 voix pour**

**20250503 - Destination des coupes et des produits accidentels de l'exercice 2026**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide les destinations suivantes en 2026 :

| Mode de dévolution     | Le cas échéant, groupe d'essence | Coupes ou parties de coupes : | Produits accidentels le cas échéant | Volume indicatif (m3) |
|------------------------|----------------------------------|-------------------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Vente sur pied en bloc |                                  | 2-10-25-26-36-36-37           | Parcelles diverses                  | 1173                  |

**14 voix pour**

**20250504 - Approbation de la convention de mise à disposition d'agent sur emploi permanent par le Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges (CDG88)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, approuve la convention relative de mise à disposition d'agent sur emploi permanent par le Centre de gestion départemental de la Fonction Publique Territoriale des Vosges et autorise le Maire à engager les démarches et à signer tous les actes nécessaires.

**14 voix pour**

**20250505 - Admission en non valeur - Créances Eteintes**

Les services de la trésorerie ont communiqué un état de titres irrécouvrables.  
Le Conseil Municipal, à l'unanimité des voix, décide d'éteindre les créances.

**14 voix pour**

**Questions diverses**

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h41.

Madame MARCHAL Lucette  
Secrétaire de séance



Monsieur MATHIS William,  
Maire

